

Le 13 décembre 2014

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ D'ARGENTEUIL
M.R.C. DES PAYS D'EN HAUT
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD

À une séance extraordinaire des membres du Conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard, tenue le samedi 13 décembre 2014, à 10h30, à l'Église, sous la présidence de madame la mairesse Lisette Lapointe, à laquelle sont présents mesdames et messieurs les conseillers, Marjorie Bourbeau, Monique Richard, Chantal Valois, Mathieu Harkins, Jean-Claude Massie, et Pierre Roy. Le tout formant quorum selon les dispositions du Code Municipal de la Province de Québec.

Monsieur Martin Nadon, directeur général et secrétaire-trésorier et madame Marie-Hélène Gagné, directrice des finances sont également présents.

Il sera pris en considération, les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance et moment de recueillement
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Adoption du budget 2015
4. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017
5. Période de questions
6. Clôture

1. Ouverture de la séance et moment de recueillement

Considérant que le quorum est atteint, madame la Mairesse Lisette Lapointe ouvre la présente séance extraordinaire à 11 h 40

2. Acceptation de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller: Pierre Roy
appuyé par le conseiller : Jean-Claude Massie
et résolu unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Adoption du budget 2015

Madame la mairesse Lisette Lapointe explique le Budget 2015 ainsi que le programme triennal d'immobilisations.

Résolution d'adoption du budget 2015

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal doit adopter un budget annuel;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal se dit satisfait des orientations prises dans le budget 2015;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal dispose des différents revenus lui permettant de procéder à l'adoption d'un budget équilibré;

Rés. 2014-340
Acceptation de
l'ordre du jour

Rés. 2014-341
Acceptation du
budget 2015

Il est proposé par le conseiller :
 appuyé par le conseiller:
 et résolu unanimement :

Pierre Roy
 Mathieu Harkins

QUE la municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard adopte le budget annuel ci-dessous fixé à 11 145 445 \$ pour l'année 2015, tel que proposé par l'administration municipale :

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD
 BUDGET SOMMAIRE

Compte	Description	BUDGET PROPOSÉ 2015	BUDGET ADOPTÉ 2014
1-01-2-1-1	Taxes SUR LA VALEUR FONCIERE	6 887 594 \$	6 693 539 \$
1-01-2-1-2	Taxes SUR UNE AUTRE BASE	2 881 218 \$	2 606 444 \$
1-01-2-2	Revenus Tenant Lieu de Taxes	3 975 \$	3 575 \$
1-01-2-3-3	Revenu AUTRES SERVICES RENDUS	734 724 \$	620 775 \$
1-01-2-3-4	Revenus AUTRES SERVICES RENDUS	225 893 \$	336 898 \$
1-01-3	REVENUS de Transferts conditionnels & inconditionnels.	412 041 \$	506 135 \$
1-01	TOTAL DES REVENUS-FONDS ADMIN.	11 145 445 \$	10 767 366 \$
1-02-1-1	Conseil Municipal	196 282 \$	204 379 \$
1-02-1-3	Gestion Financière & Administrative	878 964 \$	854 209 \$
1-02-1-4	Élection & Referendum	15 000 \$	- \$
1-02-1-5	Évaluation	114 754 \$	113 480 \$
1-02-1-9	Autres(Entretien. Bâtiment)	221 127 \$	208 381 \$
1-02-1	Total ADMINISTRATION GENERALE	1 426 127 \$	1 380 449 \$
1-02-2-1	Service Police & Cour Municipale	1 059 722 \$	1 116 974 \$
1-02-2-2	Service des Incendies	472 700 \$	455 153 \$
1-02-2-3	Sécurité Civile	10 650 \$	9 450 \$
1-02-2-9	Service Canin & Félin	7 596 \$	4 346 \$
1-02-2	TOTAL SECURITE PUBLIQUE	1 550 668 \$	1 585 923 \$
1-02-3-1	Travaux Publics- Administration	642 549 \$	537 341 \$
1-02-3-2	Voirie Été	900 192 \$	910 386 \$
1-02-3-3	Travaux Publics- Voirie Hiver	1 485 222 \$	1 552 069 \$
1-02-3-4	Travaux Publics- Éclairage	32 088 \$	29 600 \$
1-02-3-5	Travaux Publics- Signalisation	9 500 \$	8 300 \$
1-02-3-7	Travaux Publics- Transport Adapté	25 676 \$	25 705 \$
1-02-3	TOTAL TRAVAUX PUBLICS	3 095 227 \$	3 063 401 \$
1-02-4-0-1	Hygiène du Milieu- Administration	28 982 \$	34 917 \$
1-02-4-1-0	Hygiène du Milieu- Aqueduc Village	106 886 \$	91 137 \$
1-02-4-1-3	Hygiène du Milieu- Aqueduc St-Denis	87 948 \$	80 471 \$
1-02-4-1-4	Hygiène du Milieu- Égout Village	169 674 \$	107 670 \$
1-02-4-1-5	Hygiène du Milieu- Égout St-Denis	51 972 \$	55 383 \$
1-02-4-1-6	Hygiène du Milieu- Égout Norval	21 669 \$	6 576 \$
1-02-4-1-7	Hygiène du Milieu- Égout R.Morgan	10 500 \$	7 835 \$
1-02-4-2	Hygiène .du Milieu-Ordure, Recyclage, Écocentre	1 164 105 \$	1 069 209 \$
1-02-4-6	Cours d'eau, Barrages	15 749 \$	15 204 \$
1-02-4-7	Environnement et Étude Lacs	17 600 \$	13 600 \$
1-02-4	TOTAL HYGIENE DU MILIEU	1 675 085 \$	1 482 002 \$
1-02-6-1	URBANISME & AMENAGEMENT TERRITOIRE	415 070 \$	446 525 \$
1-02-6-2	PROMOTION TOURISTIQUE & PUBLICATIONS	387 380 \$	380 434 \$
1-02-6-3	Revitalisation	15 000 \$	15 000 \$
1-02-6	TOTAL URBANISME,ENVIRON. & PROMOTION TOUR.	817 450 \$	841 959 \$
02-701-20	Loisirs- Centre Récréatif	311 967 \$	300 372 \$
02-701-30	Loisirs- Patinoires	49 056 \$	43 156 \$
02-701-40	Loisirs- Nautique	85 520 \$	123 930 \$
02-701-50	Loisirs- Parcs et Espaces verts	172 408 \$	212 902 \$
02-701-51	Loisirs- Camp de Jour et Activités	91 551 \$	121 634 \$
02-701-59	Loisirs- Opérations du Mont-Avalanche	164 792 \$	166 435 \$
02-70190	Loisirs- Soutien financier aux associations et jeunesse	15 700 \$	12 500 \$
1-02-7-0-1	Sous-TOTAL ACTIVITES RECREATIVES & SUBVENTIONS	890 994 \$	980 929 \$
1-02-7-0-2	Sous-TOTAL ACTIVITES CULTURELLES	162 445 \$	143 472 \$
1-02-7	TOTAL LOISIRS - CULTURE -PARCS,NAUTIQUE,PATIN.	1 053 439 \$	1 124 401 \$
1-02-9	INTERETS & Frais Financement	379 889 \$	364 693 \$
1-02	TOTAL DEPENSES	9 997 885 \$	9 842 828 \$
1-03-3	AFFECTATIONS Surplus Non-Affecté	- \$	- \$
1-03-4	AFFECTATIONS Surplus Affecté	- \$	- \$
1-03-5	REMBOURSEMENT DETTE LONG TERME -Capital	988 560 \$	744 253 \$
1-03-6	Immobilisations à même le budget d'opération	80 000 \$	105 000 \$
1-03-8	AFFECTATION Fonds Réserves	85 000 \$	81 464 \$
1-03-9	AMORT-Frais Financement	(6 000) \$	(6 179) \$
1-03	TOTAL REMB. CAPITAL, AFFECTATIONS & IMMOBILISATIONS	1 147 560 \$	924 538 \$
	TOTAL DEPENSES, AFFECTATIONS & IMMOBILISATIONS	11 145 445 \$	10 767 366 \$
	Grand Total	0	0

ADOPTÉE

d'immobilisations
2015 à 2017

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal doit statuer sur ses investissements pour une période de trois années;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal se dit satisfait des orientations contenues dans le programme triennal d'immobilisations proposé;

Il est proposé par le conseiller : Pierre Roy
appuyé par le conseiller: Mathieu Harkins
et résolu unanimement :

QUE le conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard adopte le programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017 ci-dessous, tel que proposé par l'administration municipale :

SOMMAIRE DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS				
ANNÉES 2015-2016-2017				
Projets par département	2015	2016	2017	Total Triennal
Administration	- \$	- \$	31 000 \$	31 000 \$
Bâtiments municipaux	265 000 \$	440 000 \$	15 000 \$	720 000 \$
Hygiène du Milieu	4 275 000 \$	1 865 000 \$	210 000 \$	6 350 000 \$
Travaux publics, Écocentre	287 500 \$	535 000 \$	320 000 \$	1 142 500 \$
Sécurité publique	- \$	27 000 \$	102 000 \$	129 000 \$
Loisirs, Culture, Plein Air	- \$	70 000 \$	45 000 \$	115 000 \$
Urbanisme & Environnement	280 000 \$	500 000 \$	- \$	780 000 \$
GRAND TOTAL	5 107 500 \$	3 437 000 \$	723 000 \$	9 267 500 \$

ADOPTÉE

Période de
questions

5. Période de questions

Les membres du conseil municipal ont répondu aux questions.

Rés : 2014-343
Levée de
la séance

6. Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller : Pierre Roy
appuyé par le conseiller : Mathieu Harkins
et résolu unanimement :

QUE cette séance soit levée à 12 heures

ADOPTÉE

Lisette Lapointe
Mairesse

Martin Nadon
Directeur général et secrétaire-trésorier